

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne
alimentaire et environnement
Eurostation,
Place Victor Horta, 40 bte 10,
1060 Bruxelles
Pierre Biot, Tél 02/524 96 16
pierre.biot@health.fgov.be

CAHIER SPÉCIAL DES CHARGES n° CES-2007-01

PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE PREALABLE POUR LA MISE AU POINT D'UN OUTIL D'EVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT INTERIEUR ET L'ENSEMBLE DE LA COMMUNICATION DE L'ETUDE « CRECHES » POUR LE COMPTE DE L'ETAT FÉDÉRAL, LA COMMUNAUTÉ FLAMANDE, LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, LA COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE, LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE, LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE, LA RÉGION FLAMANDE, LA RÉGION WALLONNE ET LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

1 DISPOSITIONS GENERALES.

1.1 PREALABLE

Le mot « crèche » est utilisé par facilité dans ce cahier de charge et correspond « aux milieux d'accueil collectif » dans les textes officiels de l'ONE et de Kind & Gezin.

1.2 OBJET ET NATURE DU MARCHE.

Le présent marché porte sur la mise au point d'un outil d'évaluation de l'environnement intérieur et l'ensemble de la communication de l'étude « crèches » réalisée sur le territoire belge. Il est décrit dans les prescriptions techniques au point 2.

Il s'agit d'un marché à prix global pour lequel le prix forfaitaire donné couvre l'entièreté des prestations (A.R. 8 janvier 1996, art. 86).

1.3 DUREE DU CONTRAT.

Le contrat prend cours le jour après la notification du marché et doit dans tous les cas être terminé au plus tard pour le 30 septembre 2008.

2 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

2.1 PREALABLE

Le mot « crèche » est utilisé par facilité dans ce cahier de charge et correspond « aux milieux d'accueil collectif » dans les textes officiels de l'ONE et de Kind & Gezin.

2.2 MOTIVATION

Contrairement à ce que la plupart des gens pensent, l'air intérieur peut être plus pollué que l'air extérieur. Par ailleurs, nous passons plus de 85 % de notre temps dans un environnement intérieur, dont la qualité est essentielle à une bonne santé. De nombreux textes politiques, scientifiques et européens récents font état du peu d'attention que les pouvoirs publics ont souvent porté jusqu'il y a peu à l'importance du milieu intérieur pour une bonne santé publique. Avec la compréhension scientifique qui s'améliore, s'accroît également la prise de conscience de l'effet positif que l'amélioration de la qualité de l'environnement intérieur peut avoir sur la santé publique. Un rapport américain démontre que les investissements consentis dans une politique dont le résultat est l'amélioration de la qualité de l'air intérieur se récupèrent par une diminution des dépenses de santé et par l'amélioration de la productivité des travailleurs.

La problématique de la pollution intérieure ne peut pas être abordée selon une démarche unilatérale. La répartition des compétences entre l'État fédéral et les communautés et régions ainsi que la diversité des facteurs nocifs pour la santé et les sources possibles exigent une approche coordonnée.

Il y a quelques années, la coopération dans les domaines de l'environnement et de la santé a démarrée dans le cadre du Plan national d'action Environnement-Santé (National Environment Health Action Plan – NEHAP, www.nehap.be). Il s'agit d'un plan commun aux régions, aux communautés et à l'autorité fédérale. Il fonctionne tel un cadre de référence qui intègre toutes les actions menées dans les domaines de l'environnement et de la santé.

La stratégie européenne en matière d'environnement et de santé indique qu'il convient, notamment, d'agir en vue de diminuer l'exposition aux polluants au niveau de l'environnement intérieur. Dans le plan d'action européen en faveur de l'environnement et de la santé 2004-2010, qui met en oeuvre cette stratégie, l'amélioration de l'environnement intérieur est développée sous l'action 12.

Par ailleurs, le 'Children Environment Action Plan for Europe' (CEHAPE), adopté durant la Conférence de l'OMS à Budapest, a pour objectif de prévenir et de réduire les maladies respiratoires provoquées par la pollution de l'air extérieur et intérieur, entre autres par la mise en oeuvre de stratégies pour la qualité de l'air intérieur, qui tiennent compte des besoins spécifiques des enfants comme groupe vulnérable. L'origine du projet s'intègre donc également dans le plan belge "Children's Environment and Health Action Plan" (CEHAP).

2.3 OBJECTIFS

Les objectifs généraux du travail du contractant sont d'identifier les problèmes rencontrés dans l'environnement intérieur des crèches, de formuler des propositions

de solutions concrètes pour y répondre et de communiquer sur toute la durée du projet de manière non équivoque aux instances compétentes.

Plus particulièrement, les objectifs du contractant incluent de :

- Réduire l'impact négatif de l'environnement intérieur des crèches sur la santé des enfants.
- Encourager la sensibilisation et la prévention dans le milieu de vie des jeunes enfants, en ce qui concerne les questions de pollution intérieure.
- Soutenir la collaboration dans le cadre d'un projet concret entre l'ONE et Kind & Gezin sur la qualité de l'environnement intérieur dans les crèches et la santé des enfants.

Ces objectifs devront être réalisés dans le strict respect :

- De l'organisation et des règles de fonctionnement de l'ONE et de Kind & Gezin
- De la motivation des équipes dans les crèches qui sera assurée par une information adéquate tant au début qu'au terme de l'étude et par un suivi régulier.
- Des décisions prises par le Comité de pilotage

2.4 DESCRIPTION DETAILLEE

Le projet se compose de deux tâches complémentaires :

La première partie consiste en la mise au point d'un outil qui sera soumis aux directions et pouvoirs organisateurs des crèches reconnues et agréées, et qui devra permettre d'évaluer l'environnement intérieur de ces lieux. Cet outil inclura notamment un questionnaire qui, à l'issue d'une phase d'observation, devra identifier certains problèmes et aider à dégager et à informer des solutions pratiques à certaines étapes du projet.

La deuxième partie consiste en un accompagnement de toutes les crèches reconnues et agréées de façon à expliquer l'objectif et les modalités à suivre en vue d'une utilisation adéquate dudit outil, et à sensibiliser les crèches au thème « environnement intérieur et santé ». Cet accompagnement sera assuré en rassemblant les responsables des différentes crèches pour des séances d'information par région.

Les résultats de l'évaluation seront centralisés et analysés. Ils seront communiqués à l'ensemble des crèches participantes, en vue des solutions pratiques aux problèmes relevés. Dans la présente phase du projet, le soutien des crèches participantes reste crucial.

Le nombre total de crèches à interroger/accompagner s'élève à 600. La moitié de ces crèches est contrôlée par l'ONE, l'autre moitié par Kind & Gezin. Les 600 crèches à interroger seront également sélectionnées sur la base de critères pertinents du point de vue statistique, tels que le nombre d'enfants et la distribution géographique.

Les étapes suivantes devront être réalisées :

2.4.1 Elaboration de l'outil

Elaboration d'une liste d'éléments visibles indicateurs de problèmes potentiels dans l'environnement intérieur des crèches, dans l'optique de l'auto-évaluation des

crèches par leurs responsables. Cette liste fournira la structure du questionnaire d'auto-évaluation qui devra être appuyé par des informations écrites et/ou visuelles de façon à être très simple à remplir et intéressant pour la formation du personnel participant.

L'élaboration de cette liste devra prendre en compte de façon non-limitative les documents et informations suivantes :

- Wonen en Gezondheid (Habitat et santé). K. De Schrijver et al., 2e édition. Inspection flamande de la santé, domaines Environnement et santé. D/2003/3241/107.
- TNO rapport "Milieu en Gezondheid 2001: Overzicht van risico's doelen en beleid". <http://www.intro.tno.nl>
- Guidelines for Air Quality, WHO, Geneva 1999, p 47-53 www.who.int
- Slob R. (1996) Handboek binnenmilieu, GG en GD, Amsterdam, ISBN 0-8493-8846-5.
- American Lung Association, Environmental Protection Agency, Consumer Product Safety Commission and American Medical Association, Indoor Air Pollution, an introduction for health professionals, <http://www.cdc.gov/mmwr/preview/mmwrhtml/00001566.htm>
- Journal of Environment Monitoring, Volume 5, nr. 5, mai 2004, p 43N)66N, 375-512, www.rsc.org/jem
- D. Crump et al. A protocol for the assessment of indoor air quality in homes and office buildings. BRE report nr. 450 and ISBN 1 86081 5901. 2002.
- Evaluation des pollutions intérieures dans les milieux d'accueil de la petite enfance en province de Hainaut. Roger M., Servais D. et Dr Noel E. Institut provincial d'hygiène et de bactériologie.
- Etude pilote de la pollution intérieure dans les milieux d'accueil de la petite enfance en Région de Bruxelles-Capitale, Cellule régionale d'intervention en pollution intérieure (CRIPI) – 2006 et 2007.
- Brochure de la Région wallonne : « Il était une fois ma chambre, mon univers, ma santé » ; http://www.ceres.fapsee.ulg.ac.be/productions_machambre.html
- Handbook of case studies related to CEHAP : http://www.euro.who.int/childhealthenv/Policy/20040602_1
- 4th International Conference of Children's health and the environment, book of abstracts, Journal of Polish Society of Environmental Medicine 2007 Vol 10 n°1 supplement 1 – ISSN 1505-7054

Les thèmes éventuels sont énumérés dans le tableau ci-dessous (liste non exhaustive) :

<i>Facteurs chimiques</i>	<i>Facteurs physiques</i>	<i>Facteurs biotiques</i>
Acétaldéhyde	Température (été - hiver)	Acariens
Amiante	Courant d'air (été - hiver)	Cafards
Benzène	Ventilation (été - hiver)	Micro-organismes
Formaldéhyde	Humidité relative	Acariens
Monoxyde carbone (CO)	Éclairage	Rats et souris
Dioxyde de carbone (CO2)	Bruit	Moisissures
Ozone	Présence de thermomètres au mercure	

Dioxyde d'azote	Température du chauffe-eau (risque de présence de la bactérie de la légionellose)	
Tétrachloréthylène		
Toluène		
Trichloroéthylène		
COV		
PM 2,5 et PM 10		
Biocides		
Produits désinfectants		
Détergents		
Plomb (par exemple. Vieilles peintures écaillées, conduites d'eau)		

Il va de soi que le questionnaire ne pourra pas porter sur la présence de substances chimiques dans l'environnement, mais devra interroger sur les matériaux utilisés présents dans les espaces de vie et de repos. En ce qui concerne les facteurs physiques, les différences entre l'hiver et l'été, d'une part, et entre le matin et le soir, d'autre part, ont de l'importance.

Il conviendra également de prévoir une partie générale avec des questions intéressant la situation de la crèche (ville, rue animée, espace vert, etc.), le nombre moyen d'enfants présents, le nombre d'enfants présents par jour, le système d'aération et de ventilation. Le questionnaire précisera également quand des travaux de transformation ont été réalisés (peintures, nouveau revêtement de sol, etc.).

Le questionnaire pourrait par ailleurs servir de base pour des analyses physiques, chimiques et biologiques à réaliser par après parmi un nombre limité de crèches participantes, à l'instar de ce qui se fait pour les « ambulances vertes ». Ces analyses devraient valider les résultats obtenus par l'outil d'évaluation de l'environnement intérieur de ce cahier de charge, mais aussi et surtout signaler une série de paramètres non visibles et importants de qualité de cet environnement.

2.4.2 Test de l'outil

Le questionnaire et son support didactique devront être testés dans 6 crèches (2 en Région wallonne, 2 dans la Région de Bruxelles-Capitale et 2 en Région flamande) avant d'être généralisés à l'ensemble de celles-ci.

Cette phase de test doit donner lieu à des conclusions écrites à faire circuler auprès du Comité de pilotage et à des améliorations du questionnaire ou du processus de formation et d'accompagnement.

2.4.3 Formation à l'outil et accompagnement des crèches

L'accompagnement des crèches est une question essentielle de succès de ce projet tant dans l'usage correct de l'outil, dans la sensibilisation à la problématique de l'environnement intérieur et de la santé que dans les informations pratiques qui peuvent être données aux différents responsables pour gérer directement ou via des procédures à renseigner les problèmes qui seront identifiées.

Pour permettre cet accompagnement, des séances d'information seront organisées par région.

Kind & Gezin s'occupera des invitations et de l'organisation pratique des deux séances d'information à l'académie Kind & Gezin de Bruxelles (une en semaine et l'autre un samedi).

Pour l'organisation des 9 séances d'information des crèches contrôlées par l'ONE, le contractant ne devra pas non plus prévoir de salles. En revanche, il se chargera de l'organisation pratique des séances d'information. Ces séances devront au minimum comporter un cadre théorique sur l'importance d'un environnement intérieur sain dans les crèches, une explication du questionnaire et une présentation de son support didactique ainsi qu'une explication concrète de l'étude.

Les différents documents que le contractant sera amené à rédiger devront faire l'objet d'une approbation par voie électronique auprès du Comité de pilotage.

L'information est diffusée en collaboration avec l'ONE/Kind en Gezin par le biais de leurs canaux propres.

Le contractant devrait également durant cette période participer au processus de sélection des analyses physiques, chimiques et biologiques et des crèches participantes.

2.4.4 Auto-évaluation des crèches

Pendant la période où le questionnaire devra être rempli, un centre d'assistance devra être prévue, où les responsables des différentes crèches pourront poser leurs questions (par téléphone ou via internet).

2.4.5 Analyse des résultats des questionnaires

La phase d'analyse doit comprendre en plus de tous les résultats de l'évaluation, l'identification des principaux problèmes récurrents, la proposition de solutions pratiques (estimation des coûts en fonction du problème, solutions liées à l'utilisation de produits, problèmes architectoniques et leurs solutions, propositions visant à induire un changement des comportements,...) et la mise au point des outils didactiques permettant de communiquer efficacement sur ces sujets au sein des crèches.

2.4.6 Stratégie de communication

Une stratégie de communication doit être clairement définie pour les différents publics cibles de cette étude. La communication est nécessaire au début, durant et à la fin du processus.

Pour cette dernière, l'ensemble des résultats (y compris les résultats des analyses physiques, chimiques et biologiques), et des recommandations claires et pratiques à l'attention de l'ONE et de Kind & Gezin, de leurs ministres de tutelle, des directions et du pouvoir organisateur devront dans des délais et format à discuter être transmis après validation du comité de pilotage. Kind & Gezin et l'ONE acceptent de mettre leurs canaux de communication à disposition en vue de la communication finale (site web, revue spécialisée, circulaires,...).

2.5 PLANNING

L'étude doit démarrer immédiatement après l'attribution du contrat.

Le planning indicatif est précisé ci-dessous. Des modifications peuvent éventuellement y être apportées pour des raisons d'organisation et conformément aux délibérations du Comité de pilotage.

1. Elaboration de l'outil (mi-septembre à mi-octobre 2007)
2. Phase de test auprès de 6 crèches (mi-octobre à mi-novembre 2007).
3. Formation à l'outil et accompagnement des crèches (séances d'information par région, entre décembre 2007 et janvier 2008).
4. Auto-évaluation des crèches - mise à disposition d'une personne de contact en appui (décembre 2007 et mars 2008).
5. Analyse des résultats des questionnaires (avril - mai 2008).
6. Développement d'une stratégie de communication (mai-juin 2008).
 - a. Evaluation et rapport sur les résultats (septembre 2008).
 - b. Rapport : analyses, identification des principaux problèmes récurrents, proposition de solutions pratiques (estimation des coûts en fonction du problème, solutions liées à l'utilisation de produits, problèmes architectoniques et leurs solutions, propositions de changements des comportements,...) (septembre 2008).
 - c. Sessions d'accompagnement concernant les résultats des analyses et la solution pratique aux problèmes identifiés (réunions organisées par région entre décembre 2007 et mars 2008).
 - d. Rapport final avec présentation du mode de travail, de la méthodologie suivie, des résultats et recommandations précises à l'attention de l'ONE, de Kind & Gezin et des ministres de tutelles, des directions et du pouvoir organisateur (septembre 2008).

2.6 RAPPORTS

Le rapport final reprendra la définition des objectifs, des orientations, une description de la méthodologie (et des modifications survenues en cours d'étude le cas échéant) ainsi que les résultats de chacune des phases décrites dans les prescriptions techniques.

Un rapport final accompagné d'une présentation PowerPoint tous deux en néerlandais et français (version électronique et 3 exemplaires papier) seront fournis au Comité de pilotage afin de procéder à l'approbation des travaux.

Une synthèse reprenant les grandes lignes du rapport (version électronique et 3 exemplaires papier) devront également être communiqués en français, néerlandais, allemand et anglais).